



SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX
DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON
COMMISSION LOCALE DE L'EAU

PROCES-VERBAL
Réunion plénière du Jeudi 18 mars 2021
Installation de la C.L.E. pour un mandat de 6 ans

A l'ordre du jour :

1. Présentation de la C.L.E. et de ses modalités de fonctionnement
2. Election du président
3. Election des vice-présidents
4. Désignation des membres du bureau
5. Présentation des groupes de travail et inscriptions
6. Désignation de représentants à la Commission départementale de la Mayenne des risques naturels majeurs
7. Présentation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon
8. Présentation de l'état des eaux et des milieux aquatiques sur le Bassin versant de l'Oudon et de l'évolution des indicateurs de l'évaluation du S.A.G.E
9. Présentation de la feuille de route de la C.L.E.
10. Validation du rapport annuel 2020
11. Présentation du site Internet
12. Questions diverses



1- PRESENTATION DE LA C.L.E. ET DE SES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Monsieur Louis MICHEL introduit la réunion. Il procède à l'appel des membres de la C.L.E. présents, excusés et pouvoirs donnés (cf. liste en fin de procès verbal).

Un film de 8 minutes est projeté pour présenter l'organisation de la politique de l'eau en France.

Madame Régine TIÉLÉGUINE présente succinctement le fonctionnement de la C.L.E. et les thématiques abordées.

Monsieur Louis MICHEL précise que la Loi NOTRe¹ a donné la compétence « eau » aux communautés de communes. Il a donc été souhaité que dans la nouvelle C.L.E. il y ait des représentants des élus issus des intercommunalités et des communes.

2- ELECTION DU PRESIDENT

Il est procédé à la désignation de 2 scrutateurs :

- Monsieur Alexandre ROUX,
- Monsieur Michel de SIMIANE.

Monsieur Louis MICHEL annonce vouloir se représenter à la Présidence de la C.L.E. Il donne le cadre de son action pour répondre aux enjeux de la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon.

Monsieur Louis MICHEL demande s'il y a d'autres candidats ?

Non.

¹ Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) Promulguée le 7 août 2015

Seuls les membres du collège des élus votent. Ils sont appelés un par un à déposer leur bulletin dans l'urne.

Il y a 21 votants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 21
A déduire : bulletins litigieux et nuls	: 0
A déduire : vote blanc	: 2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	: 19
Majorité absolue	: 10

A obtenu :

Monsieur Louis MICHEL : 19 voix

Monsieur Louis MICHEL est élu Président de la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon.

Il remercie les participants et poursuit la réunion.

3- ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Monsieur Louis MICHEL propose de désigner 4 vice-présidents.

Vote pour 4 Vice-présidents : unanimité.

Les Vice-présidents appartiennent au collège des élus, ils sont désignés par le collège des élus.

Vote pour le 1^{er} Vice-président :

Monsieur Louis MICHEL propose la candidature de Monsieur Pierrick GILLES. Il demande s'il y a d'autres candidats ? Non.

Monsieur Pierrick GILLES se présente.

Seuls les membres du collège des élus votent. Ils sont appelés un par un à déposer leur bulletin dans l'urne.

Il y a 21 votants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 21
A déduire : bulletins litigieux et nuls	: 0
A déduire : vote blanc	: 0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	: 21
Majorité absolue	: 11

A obtenu :

Monsieur Pierrick GILLES : 21 voix

Monsieur Pierrick GILLES est élu 1^{er} Vice-président de la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon.

Vote pour le deuxième Vice-président :

Monsieur Louis MICHEL propose la candidature de Monsieur Joël RONCIN. Il demande s'il y a d'autres candidats ? Non.

Monsieur Joël RONCIN se présente.

Seuls les membres du collège des élus votent. Ils sont appelés un par un à déposer leur bulletin dans l'urne.

Il y a 21 votants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 21
A déduire : bulletins litigieux et nuls	: 0
A déduire : vote blanc	: 1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	: 20
Majorité absolue	: 11

Ont obtenu :

Monsieur Joël RONCIN	: 18	voix
Monsieur Jacques ROBERT	: 1	voix
Monsieur Aurélien COLAS	: 1	voix

Monsieur Joël RONCIN est élu 2^e Vice-président de la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon.

Vote pour le troisième Vice-président :

Monsieur Louis MICHEL propose la candidature de Monsieur Gérard JALLU. Il demande s'il y a d'autres candidats ? Non.

Monsieur Gérard JALLU se présente.

Seuls les membres du collège des élus votent. Ils sont appelés un par un à déposer leur bulletin dans l'urne.

Il y a 21 votants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 21
A déduire : bulletins litigieux et nuls	: 0
A déduire : vote blanc	: 1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	: 20
Majorité absolue	: 11

A obtenu :

Monsieur Gérard JALLU	: 20	voix
-----------------------	------	------

Monsieur Gérard JALLU est élu 3^e Vice-président de la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon.

Vote pour le quatrième Vice-président :

Monsieur Louis MICHEL propose la candidature de Monsieur Olivier ROUSSEZ. Il demande s'il y a d'autres candidats ? Non.

Monsieur Olivier ROUSSEZ se présente.

Seuls les membres du collège des élus votent. Ils sont appelés un par un à déposer leur bulletin dans l'urne.

Il y a 21 votants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	:	21
A déduire : bulletins litigieux et nuls	:	0
A déduire : vote blanc	:	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	:	20
Majorité absolue	:	11

Ont obtenu :

Monsieur Olivier ROUSSEZ	:	19	voix
Monsieur Aurélien COLAS	:	1	voix

Monsieur Olivier ROUSSEZ est élu 4^e Vice-président de la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon.

4- DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Les membres du bureau sont désignés par la Commission Locale de l'Eau sur proposition de chacun des collèges.

Le bureau est constitué de 16 membres dans les mêmes proportions que la répartition des sièges dans les 3 collèges de la Commission Locale de l'Eau.

Il est ainsi composé de :

- 8 membres du collège des élus dont le Président et les Vice-présidents.
- 5 membres du collège des usagers,
- 3 membres du collège de l'Etat.

On veillera à ce que les représentants soient désignés au sein de leur collège en respectant une représentation géographique garantissant une solidarité amont-aval.

(extrait du règlement intérieur de la C.L.E.)

Désignations au sein du collège des élus

La composition précédente du bureau est projetée. Étaient membres : Messieurs Louis Michel, Michel Raimbault, Joël Roncin. Les Présidents et Vice-présidents sont membres d'office du bureau de la C.L.E.

Les membres du collège des élus se réunissent pour proposer leurs représentants.

Monsieur Louis MICHEL annonce :

M. Louis MICHEL	Vice-président de Laval Agglomération
M. Michel RAIMBAULT	Maire de Livré la Touche
M. Pierrick GILLES	Délégué du Syndicat du Bassin de l'Oudon
M. Gérard JALLU	Adjoint au maire de Loiron-Ruillé
M. Joël RONCIN	Conseiller municipal de Segré en Anjou Bleu
M. Olivier ROUSSEZ	Maire délégué de Pouancé
M. Richard GUILLEMIN	Conseiller communautaire des Vallées du Haut Anjou
M. Dominique MAROL	Conseiller municipal de Loiré

Désignations au sein du collège des usagers

La composition précédente du bureau est projetée. Étaient membres : Madame Odile Saudrais, Messieurs Robert Buret, Michel de Simiane, Laurent Lelore, Alain Bagouet. Monsieur Louis MICHEL fait part du souhait de Monsieur Alain BAGOUET, excusé ce jour, de se retirer du bureau.

Les membres du collège des usagers se réunissent pour proposer leurs représentants.

Monsieur Michel de SIMIANE annonce :

M. Michel de SIMIANE	Syndicat de la propriété privée rurale de Maine et Loire
M. Laurent LELORE	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
M. Jean-Charles THIREAU	Syndicat des irrigants de la Mayenne
Mme Régine BRUNY	Sauvegarde de l'Anjou
M. Dominique LEBRET	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Mayenne

Désignation au sein du collège de l'État

C'est le Préfet qui procède à la désignation des membres. Actuellement les Directions Départementales des territoires de Maine et Loire et de Mayenne ainsi que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sont représentées au bureau.

Monsieur Louis MICHEL demande un vote de principe pour l'ensemble des membres du bureau : unanimité.

5- PRESENTATION DES GROUPES DE TRAVAIL ET INSCRIPTIONS

Monsieur Louis MICHEL présente les groupes de travail actuels et leur objet.
Cf. présentation ci-annexée.

Les membres sont invités à noter leur nom dans les listes mises en circulation pendant la réunion. Les absents seront contactés après la réunion. Il faut si possible équilibrer les représentations entre élus, usagers et Etat dans les groupes de travail.

Vu l'heure tardive, Monsieur Louis MICHEL propose de passer au point n°8 de l'ordre du jour et de reporter à une prochaine réunion les autres points.

6- PRESENTATION DE L'ETAT DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT DE L'OUDON ET DE L'EVOLUTION DES INDICATEURS DE L'EVALUATION DU S.A.G.E

Madame Sophie PERCHET présente l'état des eaux. Il y a quelques données manquantes pour l'année 2020. Cf. powerpoint.
Il n'y a pas de questions.

9. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Louis MICHEL informe de l'atelier de formation à destination des élus de la C.L.E. dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau et de leur prise de fonction.

Cet atelier « fresque du climat » se déroule le 23 mars après-midi.

Madame Sophie PERCHET informe qu'il n'y a que 3 inscrits pour le moment.

Monsieur Louis MICHEL invite les élus à participer et il propose d'élargir cette formation aux membres du collège des usagers.

Monsieur Richard CHAMARET intervient au nom du Président de la communauté de communes du Pays de Craon pour indiquer que les élus de la communauté de commune se tiennent à disposition pour travailler avec les membres de la C.L.E.

Monsieur Louis MICHEL clôt la réunion à 12h15.

Pages suivantes : listes de présents, excusés et représentés.

L'an deux milles vingt et un, le dix-huit mars à neuf heures trente, les membres de la Commission Locale de l'Eau se sont réunis à la salle du parc des expositions de Segré-en-Anjou Bleu sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le premier mars deux milles vingt et un par Monsieur Louis MICHEL,

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
Collège des collectivités :				
ANNONIER Claude	Délégué au Syndicat d'Eau de l'Anjou	X		
BOISARD Véronique	Conseillère municipale de Beaulieu sur Oudon	X		
CHAMARET Richard	Vice-président com com du Pays de Craon A pouvoir de M. LANGOUET	X X		
COLAS Aurélien	Adjoint au maire de Bouillé Ménard	X		
GABORIAUD Bernard	Conseiller municipal du Lion d'Angers	X		
GAUDIN Hervé	Conseiller communautaire Anjou Bleu Communauté			X
GENDRY Daniel	Vice-président com com du Pays de Craon	X		
GEORGET David	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou	X		
GILLES Pierrick	Délégué au Syndicat du Bassin de l'Oudon	X		
GRIMAUD Gilles	Conseiller départemental de Maine et Loire		X	
GUILLEMIN Richard	Conseiller communautaire com com Vallées du Haut Anjou	X		
GUILLET Vincent	Adjoint au maire de Craon	X		
HERVOCHON Freddy	Conseiller Départemental de Loire Atlantique		X	
HOUTIN Patrice	Adjoint au maire de Château Gontier sur Mayenne		X	
JALLU Gérard	Adjoint au maire de Loiron-Ruillé	X		
LANGOUËT Christophe	Conseiller Départemental de Mayenne Donne pouvoir à M. CHAMARET		X	
MAHOT Marcel	Adjoint au maire d'Armaillé	X		
MAROL Dominique	Conseiller municipal de Loiré		X	
MASSIET du BIEST Aymeric	Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine	X		
MAUSSION Patricia	Conseillère Régionale des Pays de la Loire	X		
MICHEL Louis	Vice-président de Laval Agglomération	X		
PERRAULT Sylvain	Conseiller municipal du Lion d'Angers	X		
POINTEAU Serge	Maire de Peuton		X	
POIRIER Franck	Conseiller municipal de St Michel de la Roë			X
RAIMBAULT Michel	Maire de Livré la Touche	X		
RAIMBALT Pascal	Conseiller municipal de Cossé le Vivien		X	
ROBERT Jacques	Vice-président Com com Anjou Bleu Communauté	X		
RONCIN Joël	Conseiller municipal de Segré en Anjou Bleu	X		
ROUSSEZ Olivier	Maire délégué de Pouancé	X		
UTARD Hervé	Conseiller Régional de Bretagne			X
VALLEE Jacky	Maire de Chérancé			X
Collège des usagers :				
BAGOUET Alain	Association Aide et de Soutien aux Victimes des Inondations du Haut Anjou		X	
BRUNY Régine	Sauvegarde de l'Anjou	X		
BURET Robert	Fédération Départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Maine et Loire	X		
CLAVREUL Bruno	FRCIVAM Pays de la Loire			X
de LA RIVIERE Bertrand	Syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe A pouvoir du Président de la F.A.P.L.	X X		

NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
de PENFENTENYO Louis-Amaury	Association de défense et de sauvegarde de la vallée de l'Oudon		X	
de SIMIANE Michel	Syndicat de la propriété privée rurale de Maine et Loire	X		
DEGAND Jean	Association Mayenne Nature Environnement		X	
FOURNIER Daniel	Association de sauvegarde des moulins d'Anjou	X		
LANDEVIN Michel	Chambre de commerce et d'industrie 49			X
LEBRET Dominique	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Mayenne	X		
LELORE Laurent	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	X		
MONTECOT Michel	UFC Que Choisir 53	X		
PERROIS Christian	Association B.A.S.E.			X
REBILLARD Luc	Syndicat départemental des propriétaires privés rurales de Mayenne			X
SARRAMAIGNA Daniel	Club Nautique Segréen	X		
SAUDRAIS Odile	Chambre d'agriculture Mayenne	X		
THIREAU Jean-Charles	Syndicat des irrigants de la Mayenne	X		
Monsieur le Président ou son représentant	Chambre de commerce et d'industrie de Mayenne			X
RIBAUD Pascal	Filière Aquacole des Pays de la Loire Donne pouvoir à M de LA RIVIERE Bertrand		X	
Collège de l'Etat :				
	Le Préfet de la Région Centre-Val de Loire – Préfet du Loiret, Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant			X
	Le Préfet de Maine et Loire ou son représentant			X
	Le Préfet de Mayenne ou son représentant		X	
	Le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant Donne pouvoir à D.D.T. Mayenne		X	
	Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire ou son représentant		X	
	Directeur régional de l'Office Française de la Biodiversité des Pays de la Loire ou son représentant			X
	Le Directeur départemental des Territoires de Maine et Loire ou son représentant		X	
ROUX Alexandre	Le Directeur départemental des Territoires de Mayenne ou son représentant A pouvoir de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne	X X		
Autres invités ou participants :				
BANNIER Géraldine	Député de Mayenne		X	
BOLO Philippe	Député de Maine et Loire		X	
LAYER Bernard	Chambre d'agriculture de Mayenne	X		

Nombre de membres présents ou représentés / nombre de membres :

Collège des élus : 21/31
Collège des usagers : 12/20
Collège de l'Etat : 2/ 8
Total : 35/59

Procès-verbal dressé le 18 mars 2021
Monsieur Louis MICHEL,
Président de la Commission Locale de l'Eau,

